

« Administration générale »

M. Raphaël MEDARD – M. Laurent DELBECQUE

≡ Conseil Communautaire du 19 mai 2009 ≡

19 H 00 – Vieillevigne

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 38

Nombre de délégués votants : 36

Présents : 35

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		SUPPLÉANTS
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Yves TEMPLIER M. Patrick COCHET	M. Jean-Paul DENIAUD	
BOUSSAY	M. Gilles BATAILLE		Mme Véronique NEAU M. Paul BAHUAUD
CLISSON	M. Jean-Pierre COUDRAIS M. Franck NICOLON	Mme Lisa BELOUIN M. André RAUTUREAU	Mme Catherine RENAUD
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT M. Gilles DIXNEUF	M. Christian COVEZ	
GORGES	M. Claude CESBRON M. Patrice LECHAPPE	M. Jean BOUCHER Mme Eliane PETITJEAN	
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD	M. Jean-Paul GARREAU	Mme Michelle BATARD M. Alain CARDIN
MAISON-SUR-SÈVRE	M. Aymar RIVALLIN		
MONNIÈRES	M. Claude CARTERON	M. Gérard MARION	
REMOUILLÉ	M. Robert GOURAUD	M. Denis GRANDJEAN	
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI		M. Jean-Paul JONCHERE
ST-LUMINE-DE-CLISSON	M. Christian HERVOUET	M. Emmanuel GIRARD	
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN M. Jacques PROUX	M. Daniel BONNET M. Michel BATARD	

Excusés : M. Gérard ESNAULT, M. Pierre-Luc PAVAGEAU, Mme Françoise GAUTHIER, M. Jean BABONNEAU, M. Georges PIFFETEAU, Mme Danielle ALLAIN, M. Thierry GEX qui a donné procuration à M. Aymar RIVALLIN, M. Pascal BROCHARD, M. Michel MECHINEAU

Secrétaire de séance : Mme Nelly SORIN

Assistaient également à la séance : Mme Marylène RINGEARD, M. Claude BOUE, Mme Maryvonne GUIBERT, M. Jean-Yves LE ROUX, M. Dominique TELLIER, Mme Catherine BROCHARD, M. Christian JABIER, M. Michel MERLET Conseiller général du canton de Clisson

- ✚ Le Conseil Communautaire désigne Mme Nelly SORIN pour être secrétaire de cette séance.
- ✚ Le procès-verbal de la séance du 21 avril 2009 est approuvé à l'unanimité.

M. Michel MERLET, Conseiller général de Loire-Atlantique, était également présent.

Tout d'abord, Mme SORIN a commenté une projection du clip multimédia de la Vallée de Clisson qui a été diffusé dans les salles de cinéma de l'agglomération nantaise.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

↳ Information sur le rapport d'activités 2008 Développement économique

Concernant le point relatif à la création d'un groupement d'employeurs, M. RAUTUREAU se demande si les chefs d'entreprise impliqués dans LIGER ne pourraient pas être associés aux groupes de travail du développement économique.

↳ ZAC de Tabari 2 : modification du périmètre de la ZAC

M. COUDRAIS rappelle que ce dossier est travaillé en synergie entre la Communauté de communes, la commune de Clisson et la Préfecture. Cette dernière a estimé que le périmètre de la ZAC ne pouvait pas être modifié. Par conséquent, le point est retiré de l'ordre du jour.

Le dossier de la DUP sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire du 16 juin 2009.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

↳ Information sur le rapport d'activités 2008 Aménagement du territoire

M. COUDRAIS commente le rapport d'activités 2008 de l'Aménagement du territoire.

↳ Constitution du comité de pilotage local pour l'Etablissement de formation

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité la composition du comité de pilotage local pour l'Etablissement de formation suivante :

⇒ Elus : Président de la Communauté de communes, vice-Présidents de la commission aménagement du territoire, Patrice LECHAPPE, Carine SARTORI, Jean-Paul GARREAU

⇒ Maire adjointe aux affaires scolaires de Clisson

⇒ Maire de Vallet

⇒ Pôle emploi, Mission locale

⇒ Fédération de parents d'élèves des lycées et collèges, association de promotion du Lycée

⇒ Chambre inter consulaire, club Alliance

↳ Inscription dans la démarche en conseil en énergie partagé

Le Conseil communautaire approuve la démarche du syndicat mixte du SCot et du pays du Vignoble nantais décidant de lancer une démarche en conseil en énergie partagé.

Les trois principales actions effectuées sont :

- l'analyse des factures du patrimoine de la structure, afin de détecter les dérives de consommations, les erreurs de facturation et les optimisations tarifaires possibles ;
- la proposition des mesures visant à réduire les consommations énergétiques à confort au moins identique ;

- l'animation des opérations de formation et de sensibilisation sur la maîtrise des dépenses énergétiques à l'attention des élus, des techniciens et des habitants.

M. CESBRON indique que la participation financière des communautés de communes serait fixée en fonction de leur patrimoine existant.

TOURISME

↳ Demande de subvention pour les panneaux de départ randonnée

Le Conseil communautaire sollicite auprès du Conseil général de Loire-Atlantique une subvention de 70 % du montant total HT de la réalisation et de la pose des « panneaux départ randonnées ».

Les communes concernées par la pose de ces panneaux sont celles qui possèdent un réseau de sentiers avec des boucles à savoir : Aigrefeuille-sur-Maine, Boussay, Clisson, Gétigné, Monnières, Maisdon-sur-Sèvre, Saint-Lumine-de-Clisson, La Planche, Remouillé et Vieillevigne.

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

↳ Subventions 2009 aux associations

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2009 :

	DEMANDE 2009	AVIS Conseil des Maires	VOTE 2009
Incendie et Secours (10 0)			
Amicale des sapeurs pompiers d'Aigrefeuille-sur-Maine	760,50 €	760,50 €	760,50 €
Amicale des sapeurs pompiers de Boussay	604,50 €	604,50 €	604,50 €
Amicale des Sapeurs pompiers de Clisson	1 131,00 €	1 131,00 €	1 131,00 €
Ecole des jeunes sapeurs pompiers de Clisson	98,75 €	98,75 €	98,75 €
Amicale des Sapeurs pompiers de La Planche	546,00 €	546,00 €	546,00 €
Amicale des Sapeurs pompiers de Vieillevigne	719,60 € + montant à prévoir	719,60 €	719,60 €
Total 10 0	3 860,35 €	3 860,35 €	3 860,35 €
Jeunesse et sport (30 3)			
Office Intercommunal des Sports d'Aigrefeuille-sur-Maine	2 368,00 €	2 368,00 €	2 368,00 €
Office Intercommunal des Sports de Clisson	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Association Arte Scena	1 500,00 €	500,00 €	500,00 €
Total 30 3	8 368,00 €	7 368,00 €	7 368,00 €
Emploi et insertion professionnelle (50 3)			
Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	1 595,50 €	1 595,50 €	1 595,50 €
Mission Locale du Vignoble Nantais	38 735,00 €	38 735,00 €	38 735,00 €
Total 50 3	40 330,50 €	40 330,50 €	40 330,50 €
Tourisme (70)			
Les Amis du château de Clisson	1 500,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Pour les Arts graphiques en Vallée de Clisson	2 000,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Val de Clisson expo	1 550,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Pagayons en Sèvre et Maine		1 600,00 €	1 600,00 €
Artissimo - Ecole de musique	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson (SVVC)	Montant à prévoir	500,00 €	500,00 €
Association Trouba-Zik	Montant à prévoir	500,00 €	500,00 €
Total 70	6 650,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
Développement économique (80 2)			
Association Escalade	2 695,00 €	2 695,00 €	2 695,00 €
Associations des Commerçants et Artisans de la Vallée de Clisson	4 x 500 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Total 80 2	4 695,00 €	4 695,00 €	4 695,00 €
ENVIRONNEMENT (11)			
HUMUS 44	3000 à 5000 €	500,00 €	500,00 €
Total 11	3000 à 5000 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL GENERAL	63 903,85 €	65 753,85 €	65 753,85 €

Mme BELOUIN estime qu'une démarche globale sur les écoles de musique mérite d'être réfléchie.

D'autre part, M. DENIAUD évoque la demande complémentaire présentée par l'association HUMUS 44. M. TEMPLIER répond que celle-ci sera examinée en Conseil des Maires au préalable.

ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL

↳ Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil communautaire approuve la mise à jour du tableau des effectifs suivant :

TABLEAU DES EFFECTIFS - CONSEIL DU 19.05.2009		EMPLOIS STATUTAIRES				Effectifs occupés par un contractuel
FILIERE	GRADE	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Effectifs non pourvus	
ADMINISTRATIVE	Directeur Général des Services à temps complet (emploi fonctionnel)	A	1	1	0	0
	Directeur Général Adjoint à temps complet (emploi fonctionnel)	A	1	0	1	0
	Attaché Principal à temps complet (l'effectif pourvu correspond à un agent détaché dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général des services)	A	2	1	1	0
	Attaché Territorial à temps complet	A	5	2	3	2
	Rédacteur territorial à temps complet	B	1	0	1	0
	Adjoint administratif Principal de 2ème classe à temps complet	C	1	1	0	0
	Adjoint administratif de 1ère classe à temps complet	C	5	4	1	0
	Adjoint administratif de 2ème classe à temps complet	C	8	3	5	0
	Adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet 17 H 30	C	3	3	0	0
	Adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet 21 H 00	C	2	2	0	0
	<i>Sous total</i>		29	17	12	2
TECHNIQUE	Ingénieur Principal à temps complet	A	2	1	1	0
	Ingénieur à temps complet	A	3	3	0	0
	Technicien Supérieur Chef à temps complet	B	1	0	1	0
	Technicien Supérieur Territorial à temps complet	B	1	0	1	0
	Contrôleur Principal territorial à temps complet	B	1	1	0	0
	Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet	C	3	3	0	0
	Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	C	6	6	0	0
	Adjoint technique de 1ère classe à temps complet	C	9	3	6	0
	Adjoint technique de 2ème classe à temps complet	C	10	7	3	0
	Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (24 H 30 semaine)	C	1	1	0	0
	Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (21 H 00 semaine)	C	1	1	0	0
	Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (17 H 30 semaine) (Serv. Adm. -Perception-Service Collecte-Hôtel entreprises Clisson)	C	1	1	0	0
	Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (10 H 00 semaine)	C	1	1	0	0
	<i>Sous total</i>		40	28	12	0
SPORTIVE	Conseiller des Activités Physiques et Sportives à temps complet	A	1	1	0	0
	Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps complet	B	5	1	4	4
	Educateur des Activités Physiques et Sportives à temps non complet	B	1	0	1	0
	<i>Sous total</i>		7	2	5	4
Délib 19.05.2009-06	TOTAL		76	47	29	6

↳ Approbation du contrat de travail de l'adjoint au responsable du Développement économique

Le Conseil communautaire décide de recruter Mademoiselle Christine TABERLY, en tant qu'agent contractuel pour une durée de 3 ans, pour occuper les fonctions d'adjointe au responsable du service Développement économique, sur le poste vacant d'attaché territorial.

ENVIRONNEMENT

↳ Modification du règlement intérieur des déchetteries

Le Conseil communautaire approuve le nouveau règlement intérieur qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2009.

Cependant, M. TEMPLIER convient que l'obligation des 700 artisans du territoire de s'adresser en déchetteries artisanales constitue une rupture importante. Il précise que pendant la période de juillet-août 2009 une tolérance sera admise.

Toutefois dès septembre, les artisans devront déposer leurs déchets professionnels dans les déchetteries artisanales privées de leur choix. Il est à noter que les prestations d'enlèvement et de traitement des déchets de chantier sont facturés par les artisans à leurs clients.

PISCINE

↳ Evolution des tarifs de la piscine au 1^{er} juillet 2009

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'évolution des tarifs de la piscine à compter du 1^{er} juillet 2009 :

DESIGNATIONS ACTIVITES	ACTUEL	PROPOSITION
Ticket junior 4-16 ans	3,10 €	3,20 €
6 entrées junior	14,20 €	14,50 €
12 entrées junior tarif normal	27,30 €	28,00 €
12 entrées junior tarif réduit	25,00 €	25,50 €
Ticket adulte tarif normal	3,90 €	4,00 €
Ticket adulte tarif réduit	3,20 €	3,30 €
6 entrées adulte tarif normal	19,50 €	20,00 €
6 entrées adulte tarif réduit	17,30 €	17,70 €
12 entrées adulte	38,00 €	39,00 €
10 heures adulte tarif normal	27,50 €	28,10 €
10 heures adulte tarif réduit	25,00 €	25,50 €
20 heures adulte	51,00 €	52,00 €
Comités d'entreprise 12 entrées junior	21,00 €	21,50 €
Comités d'entreprise 12 entrées adulte	31,50 €	32,20 €
Groupes (+ de 10)	2,60 €	2,70 €
Sauna entrée unitaire	3,50 €	3,60 €
Sauna 6 entrées	18,50 €	19,00 €
Sauna 12 entrées	35,00 €	36,00 €
Activités trimestrielles	63,00 €	64,50 €
Activités annuelles	173,00 €	176,50 €
Activités annuelles sport 4 nages	208,00 €	212,00 €
Activité Aquabébé	78,50 €	80,00 €
Cours unitaire	7,60 €	7,80 €
Cours 5 leçons	32,00 €	33,00 €
Cours 6 leçons	39,00 €	40,00 €
Ticket unitaire Animation anniversaire(nouveau tarif)		3,50 €
Cours particulier (1 leçon)	8,00 €	8,20 €
Cours particulier (10 leçons)	80,00 €	82,00 €
Location de créneaux	25,50 €	26,00 €
Mise à disposition MNS	15,50 €	20,00 €

↳ Avenant au contrat de travail des éducateurs des activités physiques et sportives pendant la période estivale

La saison estivale génère une activité très importante à l'espace aquatique Aqua'val et en conséquence, des contraintes de service pour les Maîtres Nageurs Sauveteurs permanents. Aussi, afin d'en tenir compte, le Conseil communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer un avenant aux contrats de travail des éducateurs permanents possédant le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de

Natation (BEESAN), à l'effet de baser leur rémunération sur l'échelon 7 de la grille indiciaire des éducateurs sportifs durant la période de juillet et août 2009.

↳ Rémunération des maîtres nageurs sauveteurs saisonniers, titulaires du BEESAN ou BNSSA

Pour des nécessités de service, des Maîtres Nageurs Sauveteurs vont être recrutés au service Piscine pour la saison été 2009 pour lesquels le Conseil Communautaire fixe, à l'unanimité, la rémunération suivant leur niveau de formation et les responsabilités exercées :

- Pour un Maître Nageur Sauveteur titulaire du BNSSA appelé à surveiller les bassins et faire appliquer la réglementation : rémunération à l'échelon 4 de la grille indiciaire des opérateurs des activités physiques et sportives (échelle 4),
- Pour un Maître Nageur Sauveteur titulaire du BEESAN chargé d'enseigner la natation et d'assurer la responsabilité du bassin : rémunération à l'échelon 7 de la grille indiciaire des Educateurs des activités physiques et sportives.

DÉCISIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire :

- qu'une convention a été signée avec la commune de Cugand concernant la maîtrise d'ouvrage unique sur l'opération globale intitulée « travaux de restructuration de la rue des Ajoncs »,
- qu'une convention de groupement de commandes a été signée avec l'Office de tourisme pour le marché de création et de mise en page des supports de communication et pour le marché d'impression des supports de communication,
- que des conventions ont été signées avec les différents propriétaires privés prévoyant les modalités d'autorisation et les conditions d'entretien et d'assurance pour l'installation à titre gracieux des mobiliers des parcours d'interprétation,
- des tarifs des séjours été pour les jeunes de plus de 12 ans applicables en 2009.

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Contrat de territoire :

M. TEMPLIER fait le retour sur la réunion au Conseil général du 11 mai dernier. Une nouvelle rencontre est prévue avec M. MARESCHAL afin de caler définitivement la répartition de l'enveloppe.

Facturation incitative :

Le 12 mai 2009, le Conseil des Maires a validé le lancement d'une étude portant sur la mise en place d'une facturation incitative.

Par ailleurs, M. TEMPLIER précise qu'un travail de réflexion a commencé au niveau du Pays concernant l'organisation des recycleries.

Aménagement du territoire

Mme LEGEAI rend compte de la commission Aménagement du territoire exceptionnelle du 28 avril 2009 pour faire un point sur la localisation du lycée.

Elle ajoute que la prochaine commission Aménagement du territoire qui était prévue initialement le 8 juin 2009 est reportée au 29 juin 2009 à 19 h à la salle du Conseil de Saint Hilaire de Clisson.

Concernant l'accessibilité, Mme LEGEAI rappelle que chaque commune doit avoir rédigé avant l'été son pré diagnostic en associant F. LESEUR de la DDEA.

Enfin, M. COUDRAIS rappelle que les élus de la commission devaient faire remonter les sites susceptibles d'être identifiés comme aire de covoiturage.

Communication :

Mme SORIN rend compte de la commission Communication du 27 avril 2009 sur les points suivants :

- préparation du magazine 36 qui sortira le 15 juin prochain,
- marchés de communication avec la présentation du projet des cahiers des charges des supports de communication,
- mise à jour du calendrier prévisionnel de la présentation de la CCVC dans les communes,
- tour de table pour connaître les besoins des communes au sujet des photos aériennes.

Mme SORIN annonce que la prochaine commission Communication est prévue le 22 juin 2009 à Saint-Lumine-de-Clisson à 19 h.

Mme SORIN indique que la consultation du marché de création et de mise en page des supports de communication est lancée le 18 mai 2009. Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un minimum de 80 000 € TTC sur 3 ans et un maximum de 160 000 € TTC. La réception des offres aura lieu le mercredi 17 juin 2009 à 17 h.

La consultation du marché d'impression des supports de communication est lancée le 2 juin 2009. Il s'agit d'un marché à bons de commande en 3 lots avec un minimum de 112 000 € TTC sur 3 ans et un maximum de 224 000 € TTC. La réception des offres aura lieu le mardi 7 juillet 2009 à 17 h.

Développement économique :

M. GUILLOT explique que la commission Développement économique prévue initialement le 8 juin 2009 est reportée au 22 juin 2009 à 18 h 30 à la Communauté de communes.

Environnement :

M. HERVOUET annonce que la commission Environnement prévue le 27 avril 2009 a été reportée le 25 mai 2009.

Il fait un point également sur la conteneurisation du tri sélectif en village ; de la mise en place du nouveau marché de déchetterie à compter du 20 mai 2009 et de la mise en place au 1^{er} juin 2009 de D3E.

Finances :

M. CARTERON donne compte-rendu de la commission Finances du 11 mai 2009 à la Communauté de communes où il a été question du rapport d'activités du service Finances, du bilan financier de la Communauté de communes au 31/12/2008 et de l'affectation des résultats 2008.

Il annonce que la prochaine CLETC aura lieu le 26 mai 2009 à 19 h à la salle Aqua'trium et que la réunion mixte Conseil des Maires et commission Finances aura lieu le 26 mai prochain à 19 h 30 à la salle Aqua'trium.

Animation Enfance-Jeunesse :

M. RICHARD rend compte du groupe de travail piscine prévu le 11 mai 2009 au sujet de la communication dans le cadre du projet d'établissement.

Il annonce que la commission piscine Enfance-Jeunesse est prévue le 15 juin 2009 à 18 h 30 à la salle Aqua'trium où sera évoquée l'évolution des différents dossiers des groupes de travail.

Au sujet de l'animation Enfance, M. RICHARD rend compte du groupe de travail du 27 avril 2009 où il a été question du volet financier des accueils de loisirs de la Vallée de Clisson (évolution des coûts et des financements depuis 2004, coûts de financement moyens, financements des structures). Les services ont présenté un premier état des lieux.

Il annonce le prochain groupe de travail Enfance programmé le 8 juin 2009.

M. RICHARD indique, par ailleurs, que la réunion d'information et d'échanges avec les gestionnaires des 9 accueils de loisirs se tiendra le lundi 22 juin 2009. L'objectif étant la présentation de la démarche engagée depuis le mois de janvier ainsi que la feuille de route proposée par les élus qui définit les axes de réflexion, les objectifs à atteindre et fixe les priorités d'actions.

Ensuite, il rend compte de la réunion avec les 4 intercommunalités du Vignoble (Sèvre Maine et Goulaine, Vallet, Loire Divatte, Vallée de Clisson) qui a lieu le mardi 28 avril 2009 au sujet du développement et financement des permanences de l'Ecole des parents sur le Vignoble.

Concernant l'animation Jeunesse, M. RICHARD annonce que la plaquette séjours été 2009 a été distribuée avec le magazine de la CCVC à l'ensemble des foyers de la Communauté de communes à partir du 23 avril 2009.

Et enfin, M. RICHARD ajoute un point sur les projets jeunes.

Malgré l'investissement des jeunes et des animateurs et la qualité de la seconde édition de « Vis ta mine », le bilan fait apparaître une participation des jeunes nettement plus faible que celle de l'an passé.

Le 30 mai 2009, a lieu le jour de la fête nationale du jeu à Aigrefeuille-sur-Maine.

Voirie :

M. GOURAUD indique que la consultation des entreprises pour les travaux de restructuration de la rue des Ajoncs a été lancée le 30 avril 2009.

Il ajoute que l'ouverture des plis concernant l'aménagement de la ZA de la Maine à Remouillé et la restructuration de la rue des Ajoncs à Clisson est prévue le 26 mai 2009 à 18 h pour une attribution le 28 mai 2009.

Enfin, il annonce que la consultation des entreprises sur la réalisation d'un diagnostic bâtiment a été lancée le 16 avril 2009. Les réponses seront rendues avant le 25 mai 2009.

Tourisme :

M. RIVALLIN annonce que la commission Tourisme est prévue le 3 juin 2009.

QUESTIONS DIVERSES

- M. RIVALLIN a commenté un document de présentation de l'accueil de jour de Maisdon-sur-Sèvre. Le porteur et le gestionnaire de cette structure sont l'ADMR. Le propriétaire du bâtiment est la commune de Maisdon. L'ouverture de cet accueil de jour est prévue en décembre 2009.
- M. RAUTUREAU a rappelé l'inauguration de Mobil'iti le 24 juin 2009 ;

La prochaine séance est fixée au 16 juin 2009 à Saint-Lumine-de-Clisson.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le Président :

Jean-Yves TEMPLIER